



Comment rédiger des références bibliographiques dans une bibliographie et dans les notes de bas de page ?

Janvier 2018

Avant-propos...

La bibliographie est le document établissant une liste exhaustive des ouvrages que vous avez consultés ou cités pour élaborer votre mémoire. Elle doit comprendre certaines mentions obligatoires afin de pouvoir facilement accéder à ces documents par la suite.

Une bibliographie se présente par ordre chronologique ou alphabétique d'auteurs mais si elle est assez longue, on peut choisir d'autres modes de présentation :

- division par types de documents (monographies, périodiques, actes de colloque, etc.),
- division par supports de documents (audio, papier, en ligne, CD-Rom, etc.),
- division par thèmes (ceux que vous abordez dans votre mémoire, par exemple).

Il existe différentes normes de présentation selon les disciplines et le type de document. Celles présentées ici sont les méthodes de citation recommandées par l'association d'aide aux étudiants « Cerise » (<http://urfist.enc.sorbonne.fr/anciensite/cerise/p86.htm>), elles sont basées sur la norme ISO 690 de 1987, adaptée en France à travers la norme AFNOR NF Z 44-005-2. Cependant, certaines disciplines préfèrent utiliser les normes internationales MLA (Modern Language Association), que vous pourrez consulter à cette adresse : <http://urfist.enc.sorbonne.fr/anciensite/cerise/Citemla.htm>.

L'INSA de Lyon met à disposition un guide très complet de rédaction de références bibliographiques (<http://doc.insa.insa-lyon.fr/refbibli/index.php>) et propose une sélection de liens : <http://docinsa.insa-lyon.fr/refbibli/index.php?rub=05>. La bibliothèque universitaire de Paris 8 propose également un support de formation très apprécié : http://www.bu.univ-paris8.fr/web/bibliotheque/supports_formation/RefBiblio.html

Un excellent guide de présentation des travaux et bibliographies est proposé à cette adresse : <http://www.er.uqam.ca/nobel/r14310/Guide/index.html> par Robert DEROME, de l'université du Québec à Montréal.

Enfin, Infosphère vous informera sur le droit d'auteur et le plagiat, notamment : http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/sciences_humaines/module7/citer.html.

Vous trouverez des informations sur les logiciels de gestion bibliographique sur le site de l'URFIST de Lyon : http://urfist.univ-lyon1.fr/logiciels_gestion_doc.html

Pour savoir à quelles normes vous référez selon votre discipline, vous devez consulter votre directeur de mémoire. Celles qui vous sont présentées ci-après sont généralement admises car complètes et détaillées.

Il est conseillé de prendre connaissance de ces normes dès le début de vos recherches, et d'établir votre bibliographie au fur et à mesure de la rédaction, cela vous évitera un travail final très fastidieux, ainsi que l'omission de certaines références.

Sommaire

LA BIBLIOGRAPHIE	4
1. Comment citer le (ou les) auteur(s) d’un ouvrage	4
1.1. Un auteur	4
1.2. Plusieurs auteurs.....	4
2. Comment citer un ouvrage selon sa nature.....	4
2.1. Documents écrits	5
2.2. Documents non publiés	6
2.3. Documents d’archives	7
2.4. Documents sur CD-Rom	7
2.5. Documents consultés en ligne.....	8
2.6. Autres types de documents	8
LA NOTE BIBLIOGRAPHIQUE	10
1. Le système Auteur/Date	10
2. Le système de la note de bas de page.....	10
3. Les références successives à un même document.....	11
4. Références à des documents du même auteur parus la même année	12
5. Citation textuelle d’un document	12
5.1. Citation courte	12
5.2. Citation longue.....	12
6. Citer une citation	13
6.1. Lire l’article source de la citation	13
6.2. Citer la citation	13
7. Tableau récapitulatif des abréviations	14

LA BIBLIOGRAPHIE

1. Comment citer le (ou les) auteur(s) d'un ouvrage

1.1. Un auteur

En règle générale, pour un ouvrage classique, la référence se présentera ainsi :

AUTEUR, Prénom. *Titre de l'ouvrage : sous-titre*. Mention d'édition. Lieu de publication : éditeur, année. Nombre de pages. (Collection ; n° dans la collection). ISBN.

NB : si vous êtes confronté(e) à une absence de nom (dans le cas d'auteur ou d'éditeur anonyme, mettez la mention « s.n. » (> *sine nomine* = sans nom).

Dans le cas d'une absence de lieu (pour le lieu d'édition ou de publication), mettez la mention « s.l. » (> *sine loco* = sans lieu).

Dans le cas d'une absence de date, vous devez trouver une date approximative et la faire précéder de la mention « ca » (> *circa* = autour), par exemple : « ca 1515 ».

Vous pouvez être confronté à des cas particuliers que nous allons détailler ci-dessous.

1.2. Plusieurs auteurs

Si l'ouvrage cité a été écrit par plusieurs auteurs, deux cas se présentent :

- **Jusqu'à trois auteurs**, citez leurs trois noms :

BEARD, Mary ; NORTH, John ; PRICE, Simon. *Religions de Rome*. Paris : Picard, 2006. 414 p. ISBN 2-7084-0766-X

- **Au-delà de trois auteurs**, citez le premier nom, suivi éventuellement du deuxième, voire du troisième, puis ajoutez : « et al. » (> *et alii* = et les autres) :

BEARD, Mary et al. *Religions de Rome*. Paris : Picard, 2006. 414 p. ISBN 2-7084-0766-X

BEARD, Mary ; NORTH, John et al. *Religions de Rome*. Paris : Picard, 2006. 414 p. ISBN 2-7084-0766-X

- **Avec un directeur de publication**, son nom sera suivi de (dir.) :

COURADE, Georges (dir.). *L'Afrique des idées reçues*. Paris : Belin, 2006. 399 p. ISBN 2-7011-4321-7

- **Avec un traducteur**, citez son nom après le titre :

RITCHIE, David. *Le Cerveau binaire* / Trad. de l'américain par Jacques Polanis. Paris : Laffont, 1985. 253 p. ISBN 2-221-04458-4

2. Comment citer un ouvrage selon sa nature

Les règles de référencement diffèrent selon la nature de l'ouvrage. Voici les normes généralement admises pour chaque nature de document.

2.1. Documents écrits

• Livres

AUTEUR, Prénom. *Titre de l'ouvrage : sous-titre*. Mention d'édition. Lieu de publication : éditeur, année. Nombre de pages. (Collection ; n° dans la collection). ISBN.

PRÉVERT, Jacques. *Paroles*. Paris, 1954 : Gallimard. 254 p. ISBN 2-07-036762-2

• Partie d'un ouvrage collectif

Il arrive d'avoir à citer la contribution d'un auteur à un ouvrage collectif publié sous la direction d'un autre auteur. La référence bibliographique se présentera alors sous cette forme :

AUTEUR DE LA CONTRIBUTION. Titre de la contribution : sous-titre. In : AUTEUR(S) DE L'OUVRAGE. *Titre de l'ouvrage*. Édition. Lieu de publication : éditeur, année. (Collection ; n° dans la collection). Notes. Pagination de la contribution. ISBN.

NB : l'auteur de la contribution et son titre sont séparés de la citation de l'ouvrage collectif par « In ». Attention, ici ce n'est que l'ouvrage collectif qui est cité en italique, pas la contribution.

GRECO, Norman. La raison graphique. In : FONTENAY, Joseph. *L'imagerie numérique*. 3e édition. Paris : Nathan, 1997. p. 69-78.

• Chapitre d'un ouvrage

Il peut arriver que vous fassiez référence à une longue section d'un ouvrage (un chapitre, par exemple). Il sera alors laborieux de citer tout ce passage dans votre mémoire. Ainsi, vous pouvez n'indiquer que la référence précise de la section concernée. Deux conditions sont à remplir :

- l'auteur de la partie citée est le même que celui de l'ouvrage (sinon, se reporter à la référence d'ouvrage collectif) ;
- vous devez préciser la pagination complète de la section citée.

AUTEUR, Prénom. *Titre de l'ouvrage*. Mention d'édition. Lieu de publication : éditeur, année. Numéro du chapitre, Titre du chapitre, pagination du chapitre.

LE BART, Christian ; MERLE, Pierre. *La citoyenneté étudiante : intégration, mobilisation, participation*. Paris : Presses Universitaires de France, 1997. Chap. 1, L'intégration : individualisme ou esprit de corps, p. 31-111.

• Un volume dans un ensemble

Dans le cas de certains ouvrages (fréquemment des encyclopédies), il se peut que vous n'ayez qu'à citer un volume dans un ensemble d'autres volumes, cet ensemble étant l'ouvrage complet. La référence bibliographique se présentera alors sous cette forme :

NOM DU DIRECTEUR DE LA PUBLICATION COMPLÈTE (dir.). *Titre de l'ensemble*. Numéro du volume cité. *Titre du volume*, Autres auteurs. Mention d'édition. Lieu de publication : éditeur, année. Nombre de pages. (Collection). ISBN

DUBY, Georges (dir.). *Histoire de la France urbaine*. T. 2, *La ville en France au Moyen Âge : des Carolingiens à la Renaissance*. Par André Chédeville, Jacques Le Goff et Jacques Rossiaud. Paris : Seuil, 1980. 653 p. (L'univers historique). ISBN 2-02-005666-6.

• Article de périodique

AUTEUR, Prénom. Titre de l'article. *Titre du périodique*, année, volume, numéro, pagination.

RICHAUDEAU, F. La génétique du texte ou comment ils écrivent. *Communication et Langages*, 1995, n° 105, p. 74-91.

• Thèse publiée

AUTEUR, Prénom. *Titre*. Type de travail (thèse, mémoire, rapport) Discipline. Lieu de soutenance : Établissement de soutenance, année. Nombre de pages.

DUPONT, Pierre. *L'individualisme au sein de la logique de groupe : exemple d'une classe de lycéens de première*. Thèse de sociologie. Grenoble : Université Pierre Mendès France, 1998. 198 p.

2.2. Documents non publiés

Les documents non-publiés n'ayant bien sûr pas été édités, les normes classiques de citation ne s'appliquent pas. Seront alors distinguées les productions faites dans le cadre d'une formation diplômante (thèses, mémoires...) des autres types de documents.

• Diplômes

AUTEUR. Année de soutenance. *Titre*. Type de diplôme : établissement de soutenance. Pagination.

DUPONT, P. 1998. *L'individualisme au sein de la logique de groupe : exemple d'une classe de lycéens de première*. Mémoire de M1 en sociologie : Université de Grenoble II. 98 p.

• Autres documents

Ce genre de document peut être une communication (lors d'une conférence, par exemple), un rapport, le cours d'un de vos professeurs, etc. Il vous faudra ici indiquer la date de communication et le lieu où est accessible le document non-édité. Bien entendu, vous devez avoir demandé à la personne citée son accord.

AUTEUR. *Titre*. Lieu de communication du document, date. Document non-publié disponible à...

TARSSIN, Y. *La naissance d'une législation maritime au cours du XXe siècle*. Université de Grenoble I, 20 janvier 2003. Document non-publié disponible à l'Université Joseph Fourier (Grenoble).

2.3. Documents d'archives

Les archives possèdent habituellement des descriptions de leurs fonds qui indiquent la marche à suivre. On peut appliquer le modèle de références aux archives ci-dessous, certains éléments pouvant être présents ou non selon la nature des documents :

Pays ou Province, Ville du dépôt d'archives, Nom du dépôt, Série et/ou Collection et/ou Fonds avec ses cotes et ses dates complètes, « Titre ou description de la pièce entre guillemets », Dates complètes pour la pièce, f° ou p.

Québec, Québec, Archives nationales du Québec, NF - 11, Registres du Conseil supérieur, 1663-1760, « Arrêt qui met l'appellation au néant dans la cause entre Michel Cotton (appelant des sentences rendues en la juridiction de Montréal les 20 novembre 1736 et 8 avril 1737) et Jacques Gadois », 1738, fos 15-21vo.

2.4. Documents sur CD-Rom

• Article consulté sur un CD-Rom

AUTEUR, Prénom. Titre de l'article. *Titre du périodique*, année, volume, numéro, pagination.

COLOMBA, Jean. La nouvelle école. Tout va bien... [CD-ROM]. *Le Monde*, 24 novembre 1998. 2 p.

• Article consulté dans un dictionnaire ou une encyclopédie sur CD-Rom

« *Titre de l'article* ». In *Titre du dictionnaire ou de l'encyclopédie* (dates d'édition). [Type de support]. Lieu : Éditeur.

«*Mirbeau, Octave (1848-1917)*». In : Encyclopédie Microsoft Encarta 97 (1996). [CD-ROM]. USA : Microsoft Corporation.

• Dictionnaire ou encyclopédie sur CD-Rom

Titre [CD-ROM]. (Date d'édition). Lieu : Éditeur.

Encyclopédie Universalis [CD-ROM]. (1998). France : Encyclopaedia Universalis France Sa.

• Banque de données

Nom de la base de données [type de support]. Lieu : Éditeur, date- [date de mise en ligne de la référence]

CC British Company Financial Datasheets [en ligne]. Hampton (Middlesex, GB) : ICC On-line, 1992, [réf. du 11 mars 1992]. Robert Maxwell Group PLC. Accession no. 01209277. Disponible sur DIALOG Information Services, Palo Alto (Californie.).

2.5. Documents consultés en ligne

• Article ou ouvrage consulté sur Internet

AUTEUR, Prénom. *Titre de la ressource*, date du document. (Date de la consultation) <URL>

LOCHAK, Danièle. *La doctrine sous Vichy ou les mésaventures du positivisme*, 1989, (page consultée le 18 janvier 1999) <<http://www.anti-rev.org/textes/Lochak89a/>>

• Banque de données consultées en ligne

Nom de la base de données [type de support]. Lieu : Éditeur, date- [référence]

CC British Company Financial Datasheets [en ligne]. Hampton (Middlesex,GB) : ICC On-line, 1992, [réf. du 11 mars 1992]. Robert Maxwell Group PLC. Accession no. 01209277. Disponible sur DIALOG Information Services, Palo Alto (Californie.).

NB : Comme vous pouvez le constater, la norme référentielle pour les articles consultés en ligne exige la mention de la date de consultation. Une raison de plus de mettre à jour votre bibliographie régulièrement.

2.6. Autres types de documents

• Document iconographique

Toutes les illustrations qui se trouveront dans votre mémoire devront être légendées :



La Joconde ou Portrait de Mona Lisa, 1503-1507, Léonard de Vinci.

La légende complète du document devra se trouver dans votre bibliographie, qui portera le nom « d'iconographie », sous la forme suivante :

Titre, technique, provenance (si elle est connue), attribution, datation, localisation précise.

La Joconde ou Portrait de Mona Lisa, huile sur tableau, 1503-1507, Léonard de Vinci, Musée du Louvre, Paris.

L'échelle céleste, fresque de Paolo Uccello, vers 1440-1450. Florence, San Miniato al Monte, galerie supérieure est du cloître.

Si le document est une miniature, précisez la cote du manuscrit et le folio :

Titre, technique, provenance, miniature de nom du document intégral, attribution, datation, localisation précisée, cote du manuscrit, folio.

La Vierge et le trône de Salomon, miniature du *Verger de Soulas*, illustration, Picardie, vers 1300. Paris : Bibliothèque Nationale de France, ms. Fr. 9220, fol.2.

Dans le cas de documents iconographiques, les légendes doivent être mentionnées complètement dans le corps de texte. De plus, dans votre iconographie située à la fin de votre mémoire, vous devrez récapituler ces légendes, en y apposant la source du document.

La Joconde ou *Portrait de Mona Lisa*, huile sur tableau, 1503-1507, Léonard de Vinci, Musée du Louvre, Paris.
<<http://images.google.fr/imgres?imgurl=http://www.parisdigest.com/photos/Joconde.jpg>>

• **Film**

NOM, Prénom du réalisateur. *Titre*. [Support]. Producteur, date. (Collection)

BURTON, Tim. *Edward aux mains d'argent*. [DVD]. Twentieth Century Fox, 1991.

• **Emission télévisuelle ou radiophonique**

Titre. Chaîne. Ville ou Pays, date de diffusion.

Thalassa : Réchauffement climatique ? En savoir plus... France 3. France, 15/12/2006

• **Document sonore**

NOM du compositeur, de l'auteur ou de l'interprète. *Titre*, Nom du parolier, du lecteur ou de l'interprète (en cas de livre sonore par ex.), Nom du studio, du producteur, ou du label, année de publication, Nombre d'unités matérielles (si connu), [support].

QUEEN. *A Kind of Magic*. Mercury, F., Townhouse and Mountain, 1986 [CD]

LA NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

Nous vous avons présenté les normes de citation de documents dans la bibliographie. Cette partie de votre mémoire permet d'alléger le corps de texte de votre production. Il vous faut toutefois faire mention des documents lors de votre rédaction lorsque vous y faites référence. Il existe donc des règles de citation de ceux-ci dans le corps de texte, permettant au lecteur de se référer à la bibliographie complète si nécessaire.

La note bibliographique vous permet, lors de la rédaction de votre mémoire, de citer le(s) ouvrage(s) du/desquels vous avez tiré l'idée que vous exposez dans un paragraphe. Vous avez le choix entre deux modes de citation, tous deux étant un abrégé des références complètes du document que l'on retrouve **obligatoirement** dans la bibliographie.

1. Le système Auteur/Date

Lorsque vous citez une idée que vous avez trouvée dans un ouvrage, vous pouvez présenter sa référence ainsi :

dans le corps du texte, inscrivez (Nom auteur, Date)

« Mais depuis l'apparition d'une *civilisation du roman* (Eco, 1999), le mythe n'est plus identifiable par un récit unique. »

Il suffit alors au lecteur de se reporter à la bibliographie pour avoir la référence complète de l'ouvrage indiqué :

ECO, Umberto. *De Superman au surhomme*. LGF. France : Le Livre de poche, 1999. 224 p. ISBN 2-253-94209-X

2. Le système de la note de bas de page

Mais depuis l'apparition d'une *civilisation du roman*¹, le mythe n'est plus identifiable par un récit unique.

La référence apparaîtra alors en bas de la page sous cette forme :

¹ ECO, Umberto. *De Superman au surhomme*. p. 117.

Puis de façon complète dans votre bibliographie :

ECO, Umberto. *De Superman au surhomme*. LGF. France : Le Livre de poche, 1999. 224 p. ISBN 2-253-94209-X

NB : il vous faut inscrire le numéro de la page d'où est extraite votre idée pour faciliter le travail de vos correcteurs. La mention de l'éditeur, de la date et du pays est toutefois facultative.

Notez aussi que la place de la date change dans les deux systèmes. Dans le premier, elle apparaît successivement au nom de l'auteur. Dans le second, elle se trouve après le nom de l'éditeur s'il en est fait mention.

3. Les références successives à un même document

Il arrive parfois que vous ayez à citer un même document de façon successive dans la même page, par exemple. Dans ce cas, il n'est pas utile de répéter la même référence, que l'on ait adopté le système Auteur/Date ou pour celui de la note de bas de page. Deux cas se présentent :

- **Ibid.** (> **Ibidem** = **ici même**)

Ce mot remplace la référence complète qui précède immédiatement. Il vous faut toujours rajouter ici le numéro de la page dans laquelle vous puisez votre référence :

Fortes du succès de Superman, les éditions DC Comics créent en 1939 le personnage de Batman (Gaumer, 1997). [...] Le personnage sort de l'imagination du dessinateur Bob Kane et du scénariste Bill Finger (*Ibid.* p. 206).

- **Op. cit.** (> **Opus citatus** = **œuvre citée**)

Cette expression sert à faire référence à un document déjà cité précédemment, mais dont la mention est séparée par celle d'un ou plusieurs autre(s) ouvrage(s) :

En 1960, Kurtzman crée la revue « *Help!* » publiant les œuvres des artistes de l'*underground* (Moliterni, 1996) [...]. Après-guerre, une loi visant à interdire les œuvres violentes pour protéger la jeunesse freinera la diffusion en Europe des *comic-books* (Maigret, 1995)[...]. Un élan de patriotisme sera fortement exprimé dans les *comic-books* de Milton Caniff après la guerre (*Op. cit.* p. 205).

Les références complètes apparaissent bien sûr dans la bibliographie :

MOLITERNI, Claude ; MELLOTT Philippe ; DENNI, Michel. *Les aventures de la bande dessinée*. France : Gallimard, 1996. 160 p. ISBN 2-07-053341-7

MAIGRET, Éric. *Strange grandit avec moi : sentimentalité et masculinité chez les lecteurs de super héros*, Réseaux n° 70, 1995 (page consultée le 12/02/2006)
<<http://www.enssib.fr/autres-sites/reseaux-net/70/03-maigret.pdf>>

NB : les mentions *Ibid.* et *Op. cit.* (et autres...) sont en général utilisées sous la forme de notes de bas de page afin de ne pas alourdir le corps de texte et rendre la lecture plus agréable.

- **Loc. cit.** (> **Locus citatus** = **à l'endroit cité**)

Cette expression sert à faire référence à l'ouvrage dont les titre et numéro(s) de page(s) sont mentionnés dans une référence antérieure à celle qui précède immédiatement ; elle suit le nom de l'auteur, et n'est jamais accompagnée d'une indication de pages.

- **Supra** (= **au-dessus**)

Cette expression est utilisée pour faire référence à un passage du texte ou à une note qui précède. Elle est accompagnée d'une indication de pages. Pour évoquer une référence postérieure on utilise : **infra** (= **au-dessous**). Là encore, les références complètes apparaîtront dans la bibliographie.

Vous trouverez, à la fin de ce document, un tableau récapitulatif de certaines abréviations susceptibles de vous être utiles.

4. Références à des documents du même auteur parus la même année

Il faut faire suivre la date de publication d'une lettre afin de permettre la différenciation des documents :

Après Peter Pan, l'auteur s'associe à Jean-Louis Tripp pour créer l'œuvre « Magasin général », dont le premier tome (**Loisel, 2006a**) est sorti en début d'année, et le second volet (**Loisel, 2006b**) en fin d'année. Le signe que nous avons à faire à un auteur prolixe !

La référence bibliographique fera mention de ces lettres de différenciation au même endroit :

LOISEL, Régis ; TRIPP, Jean-Louis. *Magasin général : tome 1*. France : Casterman, 2006a. 70 p. ISBN 2- 203-37011- 4

LOISEL, Régis ; TRIPP, Jean-Louis. *Magasin général : tome 2*. France : Casterman, 2006b. 70 p. ISBN 2- 203-37013- 0

5. Citation textuelle d'un document

Vous avez deux types de citations directes de document dans le corps de texte. La présentation varie en fonction de la longueur de la citation.

5.1. Citation courte

Elle est insérée dans le texte et encadrée par des guillemets :

Les comparaisons, quelquefois absurdes ou dérangeantes, sont souvent utilisées en poésie : « La Terre est bleue comme une orange » (**Éluard, 2004**) en est une belle illustration.

La référence complète est citée dans la bibliographie :

ÉLUARD, Paul. *Choix de poèmes*. France : Gallimard, 2004, 105 p. ISBN 2-07-050814-5

5.2. Citation longue

Elle doit être encadrée de guillemets et mise en retrait du texte dans un autre paragraphe. Si vous coupez certains passages de la citation, n'oubliez pas de le signaler par ce signe [...] :

Le poème « *L'Albatros* » de Baudelaire est connu pour être une métaphore de la condition du poète parmi le commun des mortels.

« Souvent, pour s'amuser, les hommes d'équipage
Prendent des albatros, vastes oiseaux des mers,
Qui suivent, indolents compagnons de voyage,
Le navire glissant sur les gouffres amers.
[...]

Le Poète est semblable au prince des nuées
Qui hante la tempête et se rit de l'arc her
Exilé sur le sol au milieu des huées,
Ses ailes de géant l'empêchent de marcher. »

On trouve ensuite la référence à l'ouvrage en note de bas de page :

BAUDELAIRE, Charles. *Les Fleurs du Mal*.

Puis les caractéristiques complètes du document dans la bibliographie :

BAUDELAIRE, Charles. *Les Fleurs du Mal*. France : Flammarion, 2006. 225 p. ISBN 2-08-071292-6

6. Citer une citation

Il peut arriver d'avoir à citer une citation faite par un auteur dans un ouvrage. Le fait que cet auteur en cite un autre apporte parfois une crédibilité supplémentaire à son discours.

Dans son analyse des techniques narratives portant sur le personnage d'Eugène Sue, Eco nous cite un extrait de l'analyse que Bory a faite dans sa préface aux *Mystères de Paris*, publiée chez Pauvert en 1963, et portant sur le rôle du personnage durant la révolution de 48 : « Sue—c'est indéniable—a une responsabilité certaine dans la révolution de février 48. Février 48, c'est l'irrésistible saturnale, à travers le Paris des *Mystères*, des héros de Sue, classes laborieuses et classes dangereuses mêlées. »

Deux solutions s'offrent alors à vous :

6.1. Lire l'article source de la citation

Vous pouvez remonter à la citation source, et le mentionner dans la bibliographie. Ainsi, dans l'exemple, vous vous référerez au document source, c'est-à-dire à l'ouvrage de Bory :

« Sue—c'est indéniable—a une responsabilité certaine dans la révolution de février 48. Février 48, c'est l'irrésistible saturnale, à travers le Paris des *Mystères*, des héros de Sue, classes laborieuses et classes dangereuses mêlées. »¹

¹ BORY. *Préface aux Mystères de Paris*.

Puis vous citerez les références complètes de l'ouvrage de Bory dans votre bibliographie :

BORY. *Préface aux Mystères de Paris*. France : Pauvert, 1963.

6.2. Citer la citation

Dans ce cas, vous évoquerez en note de bas de page la référence complète de la citation (ici, Bory), suivi de « cité par... » et dans la bibliographie, vous n'évoquez que l'ouvrage dans lequel vous avez puisé la citation (ici, Eco), accompagné du numéro de page dans laquelle elle se trouve.

Dans son analyse des techniques narratives portant sur le personnage d'Eugène Sue, Eco nous cite un extrait de l'analyse que Bory a faite, portant sur le rôle du

personnage durant la révolution de 48 : « Sue—c 'est indéniable—a une responsabilité certaine dans la révolution de février 48. Février 48, c 'est l'irrésistible saturnale, à travers le Paris des *Mystères*, des héros de Sue, c lasses laborieuses et c lasses dangereuses mêlées. » **1**

Référenc e en note de bas de page :

1 BORY. *Préface aux Mystères de Paris*. France Pauvert, 1963. Cité par ECO. De Superman au surhomme. p. 49

Puis dans votre bibliographie, on ne trouvera que l'ouvrage d'où vous avez tiré la citation :

ECO, Umberto. De Superman au surhomme. LGF France : Le livre de poche, p. 49. ISBN 2-253-94209-X

Attention aux erreurs ! Il se peut que l'auteur se soit trompé en faisant sa citation. Gardez à l'esprit que le mieux est de remonter à l'ouvrage source, afin de ne pas vous tromper, et de connaître le contexte de la citation initiale.

7. Tableau récapitulatif des abréviations

Abréviation	Nom développé	Signification	Exemple
<i>et al.</i>	<i>Et alii</i>	Et les autres	MILLER F. et al.
<i>[sic]</i>		Graphie fautive	Ministère des affaires
<i>i.e.</i>	<i>Id est</i>	C'est-à-dire	
<i>s.l. ou S.L.</i>	<i>Sine loc o</i>	Sans lieu	
<i>s.n.</i>	<i>Sine nomine</i>	Sans nom	
<i>s.q.</i>	<i>Sequiturque</i>	Et la suivante Préférez « et s. »	p. 252 et s.
<i>sqq.</i>	<i>Sequinturque</i>	Et les suivantes Préférez « et ss. »	p. 252 et ss.
<i>ca</i>	<i>Circa</i>	Autour de	Ca 1992
<i>Ibid.</i>	<i>Ibidem</i>	Ici même	
<i>Op. c it.</i>	<i>Opus c itatus</i>	Œuvre citée	

SOURCES

Centre de documentation de l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier. *Guide de présentation des normes bibliographiques*, mis à jour en mars 2008. (Janvier 2010)
http://www.iamm.fr/ress_doc/aides/bibliographie/normes/ressources/normes_biblio.pdf

Collège de Bois-de-Boulogne de Montréal, Canada. *Bibliographie, citations et notes de bas de page*, mis à jour le 16/10/2003. (Janvier 2010)
http://www.colvir.net/programmes/sciences_humaines/documents/BdeB_normes_biblio.pdf

Conseils aux Étudiants pour une Recherche d'Information Spécialisée et Efficace (CERISE). *Citer un document*, 1999, mis à jour le 26/09/2007. (Janvier 2010)
<http://urfist.enc.sorbonne.fr/anciensite/cerise/p85.htm>

DEROME, Robert (dir.). *Guide de présentation des travaux et bibliographies*, 09/06/1998, mis à jour le 10/12/2009. (Janvier 2010)
<http://www.er.uqam.ca/nobel/r14310/Guide/index.html>

SICD2 de GRENOBLE. *Conseils et modèles pour présenter des références bibliographiques*, 2006. (Janvier 2010)
http://bibliotheques.upmf-grenoble.fr/36563120/0/fiche_pagelibre/

Université de Liège, Département des sciences historiques. *Rédaction d'une notice bibliographique*, mis à jour le 16/09/2009. (Janvier 2010)
<http://www.collectionscanada.ca/iso/tc46sc9/standard/690-1f.htm>

Université de Rennes II. *Guide de méthodologie documentaire. Citer les documents*, 2004, mis à jour le 30/09/2008. (Janvier 2010)
http://www.sites.univ-rennes2.fr/scd/Methodoc_citation.html

Vous connaissez désormais les normes de citation de la plupart des documents susceptibles d'être référencés. Ce guide, réalisé sur la base de différents sites consultés sur Internet, n'étant pas exhaustif, vous pourrez vous reporter aux sites ci-dessus pour les cas particuliers qui n'ont pas été abordés ici.